

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1963)
Heft: 1

Artikel: La règle du jeu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-791570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

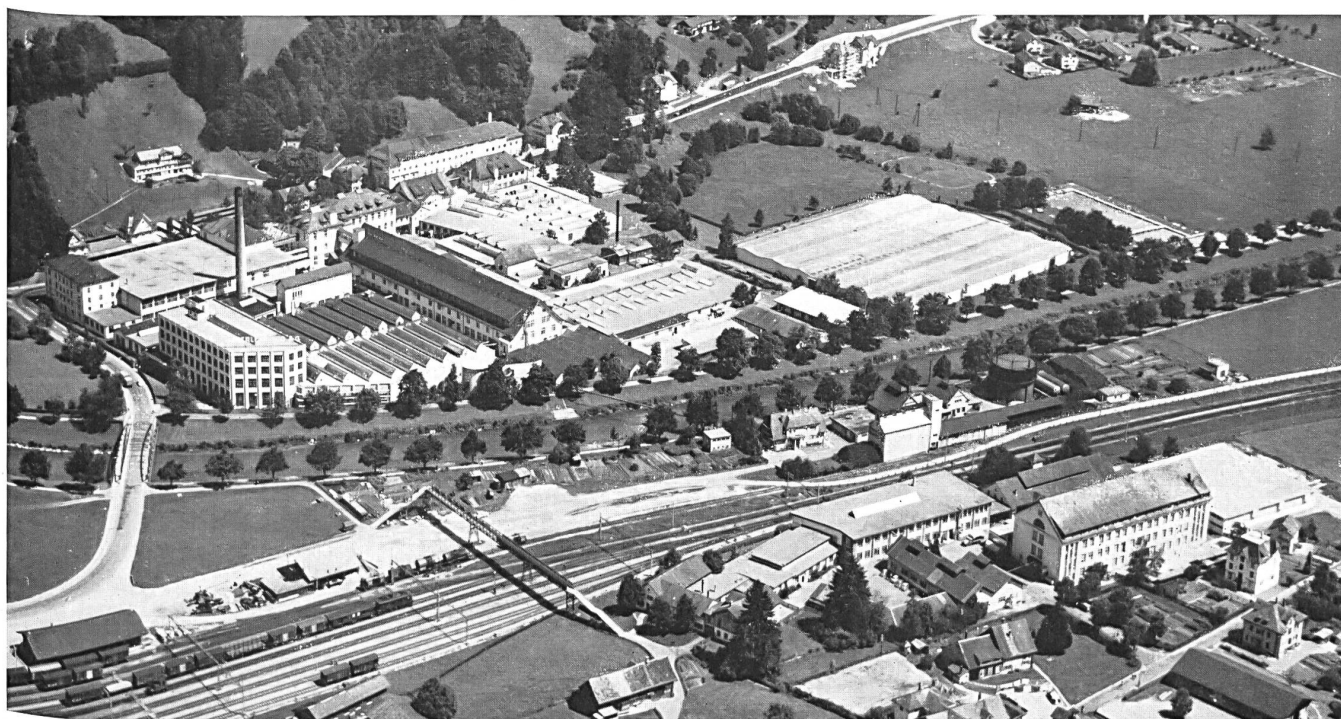
Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la règle du jeu

Imiter les propriétés de la laine ! C'est cette idée qui inspira tout d'abord l'emploi de la fibranne, puis les recherches en vue de créer des fils frisés au moyen de rayonne à base de viscosé. Dans les deux cas, ce sont des fils lisses de cellulose régénérée qui sont utilisés comme matière première. Pour obtenir des fils frisés souples et à extensibilité élevée et permanente, on fit subir à la matière de base une déformation mécanique, puis un traitement de fixation; cette transformation élevait en même temps le pouvoir d'isolation thermique des fibres. Ce résultat a été obtenu pour la première fois il y a un quart de siècle, par torsion puis fixation à la vapeur des fils de rayonne à base de cellulose.

Vue générale des Etablissements Heberlein & Co AG, Wattwil. A droite, les nouveaux locaux de la fabrique « Hélanca »



Durant la deuxième guerre mondiale, la laine était rare en Suisse. Aussi, sous leur forme primitive, les fils frisés rendirent-ils un grand service aux industries du tissage et du tricotage comme aux dames tricotant à la main. Après la guerre, l'énorme succès du nylon incita les chimistes et techniciens de Wattwil à chercher à adapter le procédé à cette nouvelle fibre et à réaliser ainsi un filé frisé de qualité supérieure. Ils y parvinrent après de longs essais et recherches. Ils réussirent même au-delà de toute espérance, car qui aurait prévu l'essor véritablement fantastique pris par le filé frisé à base de nylon, devenu mondialement connu sous la marque déposée « Hélanca », ce filé qui apportait réellement quelque chose de nouveau et d'original à l'industrie textile ?

Les expériences faites avec la rayonne avaient déjà fourni le principe du procédé: haute torsion, fixation à la vapeur, puis

torsion en sens opposé. Ce système restait valable en principe pour le nylon; seul le mode de fixation dut être modifié pour convenir à la nouvelle matière de base.

Quelques années plus tard, un pas supplémentaire et important permit l'introduction de la « fausse torsion ». Cela permit donc de remplacer la méthode coûteuse de travail en trois opérations, jusqu'alors en vigueur, par une méthode plus simple, et l'usage d'air chaud remplaça celui de la vapeur pour la fixation. Pour conserver à l'invention toute sa supériorité, les créateurs du filé « Hélanca » la firent profiter de deux avantages: la construction de machines à torsion perfectionnées qui s'imposèrent sur le marché par leurs hautes performances, et l'enregistrement de la marque « Hélanca », dont la supériorité suffit à assurer l'avantage de la vente du filé par rapport aux produits analogues.

On peut dire aujourd'hui qu'Heberlein, avec son filé « Hélanca », a complètement atteint ses deux objectifs. Dans le domaine de la construction des machines, une solution a été trouvée au problème de l'augmentation de la capacité de fabrication du filé, puisque le nombre de tours de torsion de la broche a sans cesse été augmenté. Ainsi les profanes sont-ils surpris d'apprendre que la vitesse de cette insignifiante broche magnétique, une des pièces essentielles de la machine à « fausse torsion », peut être poussée jusqu'à plus de 200.000 tours par minute.

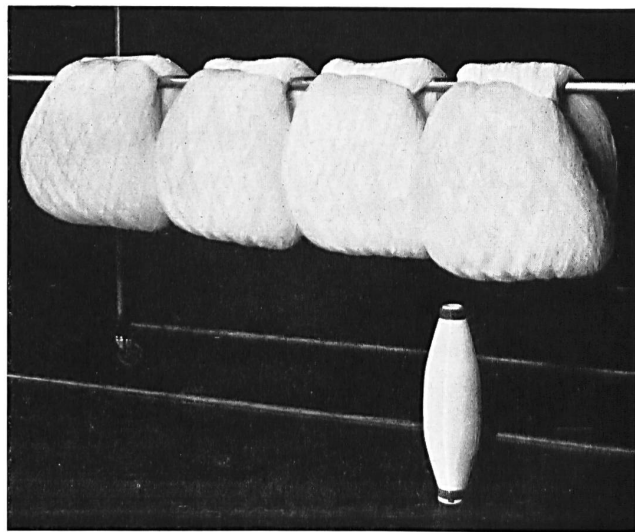
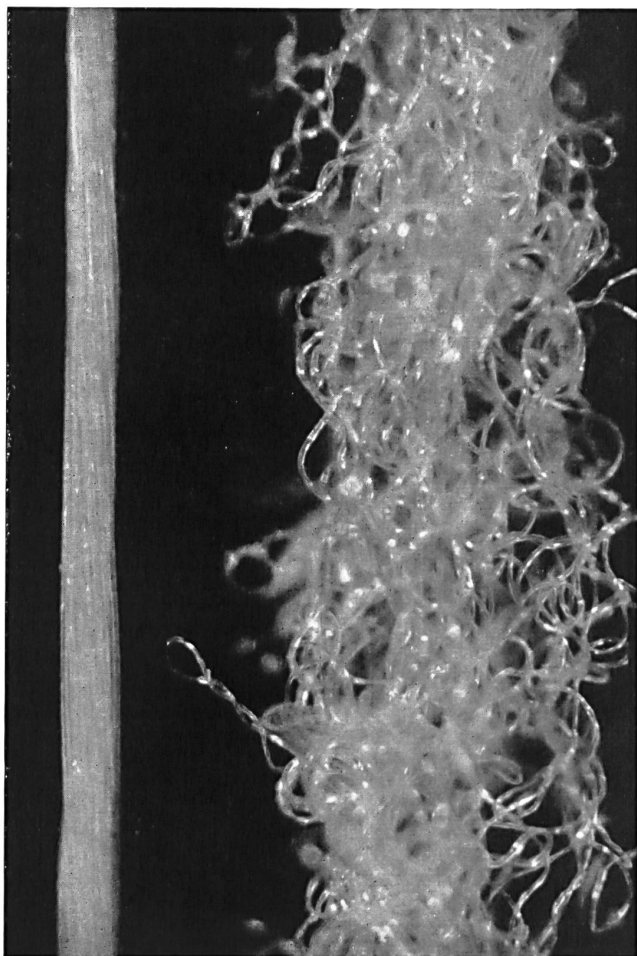
Pour être exacts, nous devons dire qu'« Hélanca » n'est pas un procédé, mais une marque déposée de la maison Heberlein & Co AG pour des filés frisés et des articles finis, fabriqués d'après les normes de fabrication et les critères standard de qualité fixés. Les preneurs de licence n'ont le droit d'utiliser la marque « Hélanca » pour leurs produits que si ceux-ci correspondent aux qualités standard établies par Heberlein.

Or, une marque doit être considérée aujourd'hui comme une valeur commerciale, susceptible de gagner du prestige ou de se déprécier. Le fabricant qui vend un article de marque, l'industriel qui fait enregistrer une de ses marques, peuvent demander un certain prix pour leurs produits dans la mesure où la marque répond véritablement aux plus hautes exigences du marché. Mais — et nous insistons sur ce point — une marque ne peut jouer ce rôle que si tout est toujours mis en œuvre pour lui maintenir son niveau de qualité. Cela, c'est la règle du jeu !

Pour donner à la marque « Hélanca » une valeur commerciale de première importance, la maison Heberlein a créé des organisations de contrôle de la marque et de la qualité, qui travaillent sur deux plans différents.

Une marque doit être considérée comme une propriété privée inviolable. Mais elle peut tomber dans le domaine public si son propriétaire en tolère l'usage par des tiers non autorisés et s'il n'intervient pas en cas d'utilisation abusive. Pour prévenir l'aviissement de la marque, la maison Heberlein en contrôle chaque utilisation et demande une rectification dans les cas d'emploi abusif. Annuellement, en Suisse seulement, ce sont plus de 4000 coupures de journaux où la marque « Hélanca » est mentionnée, qui passent sous les yeux du service de contrôle, qui intervient dans chaque cas d'utilisation incorrecte.

Personne ne peut ainsi prétendre que le détenteur de la marque la laisse se déprécier, se vulgariser. Quiconque a le droit de « signer » ses articles « Hélanca » — qu'il s'agisse de filés ou d'articles finis — sait que ses produits portant cette marque seront différenciés de ceux des fabricants anonymes, pour lesquels n'existe aucune garantie.



▲ Comparaison de la voluminosité entre un filé « Hélanca » et un fil de nylon ordinaire: la même quantité de nylon ordinaire sur une bobine permet de faire quatre petits écheveaux de filé « Hélanca »

Ces deux fils, fortement grossis, représentent: à gauche un fil de nylon ordinaire, aux filaments lisses; à droite un filé « Hélanca », aux filaments frisés, lui conférant sa voluminosité et ses propriétés d'isolation thermique

Qui fait confiance à une marque le fait parce qu'il sait que la marque est la garantie d'un produit de qualité. L'étroite surveillance de la qualité sert donc cette garantie. Aussi la maison Heberlein le fait-elle avec raison. Et ce, non seulement dans sa propre fabrication, mais aussi dans celle de ses preneurs de licence; cette surveillance s'étend donc aussi aux articles finis, fabriqués avec les filés «Hélanca» et en portant la marque.

C'est ce principe qui a incité Heberlein à doter son entreprise d'une organisation de contrôle qui, avec le temps, s'est étendue à un grand nombre de pays. Lors de l'octroi d'une licence, la maison Heberlein se réserve la possibilité de contrôler en tout temps la qualité des filés fabriqués. Les filés frisés qui ne satisfont pas aux exigences des prescriptions établies ne peuvent en aucun cas porter la marque «Hélanca». Cette marque est donc une garantie solide qui classe les produits qui la portent dans une catégorie supérieure. La règle du jeu va plus loin, en ce sens que tous ceux qui veulent utiliser la marque «Hélanca» doivent prendre l'engagement d'en maintenir la qualité au niveau prescrit. Pour éviter tout abus, la société Heberlein envoie des techniciens non seulement chez les licenciés, mais également chez les tisseurs, tricoteurs, confectonneurs qui utilisent des filés «Hélanca» pour leur production. Ces techniciens prélèvent des échantillons pour les contrôler dans les laboratoires de Wattwil et Constance. Les analyses permettent d'établir objectivement et exactement si les normes de qualité prescrites sont respectées. A ces différents tests, on ne soumet pas seulement les filés mais également les tissus, tricot, vêtements, pour en déterminer les caractéristiques et les défauts. Si un article ne correspond pas aux conditions standard fixées, il ne peut porter la marque «Hélanca». L'activité des techniciens ne se limite pas à ce contrôle de la valeur qualitative, loin de là. Ces spécialistes aident aussi les fabricants à résoudre leurs problèmes de fabrication.

Conjointement avec une publicité intense dans toutes les parties du monde, les services de contrôle mentionnés ci-dessus sont un facteur très important pour l'introduction et le développement de la marque.



Hélanca®

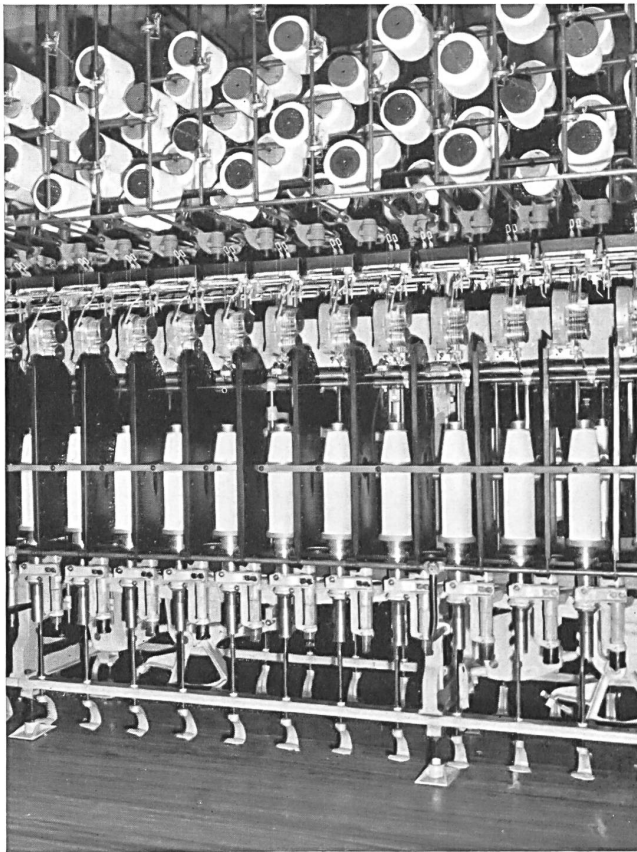
Fabrication de filé «Hélanca» avec un fil de nylon «Nylsuisse» continu, sur une machine fausse torsion moderne (machine Heberlein)



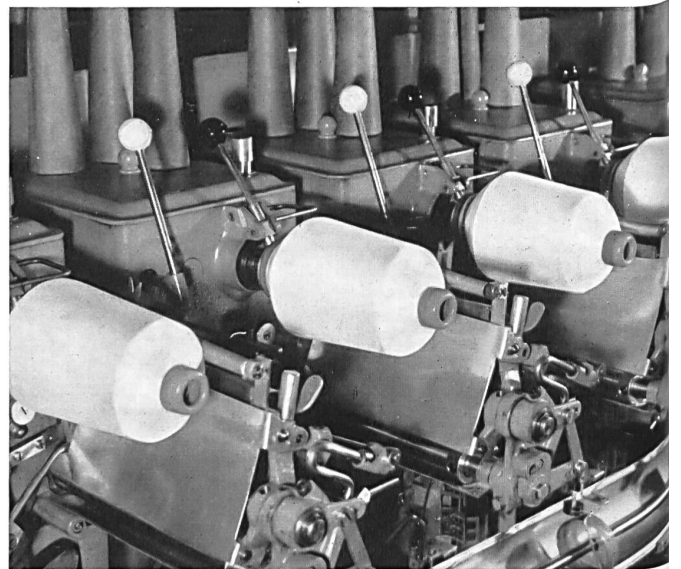
Il nous faut mentionner encore ici l'activité d'un autre service « Hélanca », celui du « merchandising » dans lequel des spécialistes recherchent et étudient de nouvelles possibilités d'application des filés « Hélanca » d'une part et travaillent d'autre part à l'amélioration des articles existants. Nous désirons citer, ci-après, quelques articles fabriqués aujourd'hui en tout ou partie avec des filés « Hélanca », sans prétention d'être complets. Bien que les chaussettes pour messieurs et les bas pour dames soient toujours dans le public les articles « Hélanca » les plus connus, ils ne jouent plus aujourd'hui pour la marque le rôle prépondérant qu'ils avaient encore il y a quelques années. Par leurs qualités pratiques, les collants en filés « Hélanca » ont acquis une grande popularité depuis un certain temps. Quant aux maillots de bain en filés « Hélanca », pour dames, hommes et enfants, la demande aujourd'hui est extraordinairement forte. Il n'y a certainement pas d'autre fibre textile qui joue un rôle de cette importance dans ce secteur de l'habillement. De plus, les filés « Hélanca » s'introduisent toujours plus dans les collections de lingerie. Mentionnons enfin des vêtements de dessus, avant tout des pullovers et des vêtements de jersey.



Filé « Hélanca » teint en écheveaux et embobiné sur cônes



Assembleuse-retordeuse à anneaux à haut rendement; sert à l'assemblage de filés « Hélanca » de torsions inverses



Cônage de filé « Hélanca » (présentation définitive pour la vente)



Laboratoire de contrôle des filés « Hélanca » et des articles confectionnés avec ce fil

Nous n'avons parlé, jusqu'à maintenant, que des articles de mailles. Nous pouvons mentionner aussi ici les nombreux tissus réalisés avec des filés « Héralanca ». Cette marque a acquis une certaine notoriété avec les tissus pour pantalons de ski, à élasticité en chaîne, tissés généralement avec de la laine en trame. En plus de cet article spécial, on fabrique maintenant d'autres étoffes plus légères en filés « Héralanca », avec du coton, de la soie, ainsi que d'autres fibres synthétiques pour les pantalons et costumes de camping et de loisirs. D'autre part, nous trouvons aussi de précieux tissus mode, combinant souvent des filés « Lurex » avec de l'« Héralanca ». Enfin, mentionnons encore l'existence de tissus lourds, pour l'ameublement, contenant aussi de l'« Héralanca ». Quand aux tissus non élastiques, vendus sous la marque « Diaphan » on peut leur prédire un bel avenir. Il s'agit d'un mélange de filés « Héralanca » en trame et de fils naturels ou synthétiques en chaîne, utilisé pour la confection de chemises de nuit et de chemisiers pour dames, de chemises pour hommes. Dans chacun de ces nombreux articles, on retrouve les avantages du filé « Héralanca ».

Ce n'est toutefois pas toujours le même genre de filé qui est utilisé pour les articles mentionnés ci-dessus. Selon l'article envisagé on dispose de l'une ou l'autre exécution d'« Héralanca », car il s'agit d'un filé aux possibilités variées et, pour ainsi dire, « sur mesure ».

On distingue généralement 4 types différents de filés « Héralanca » :

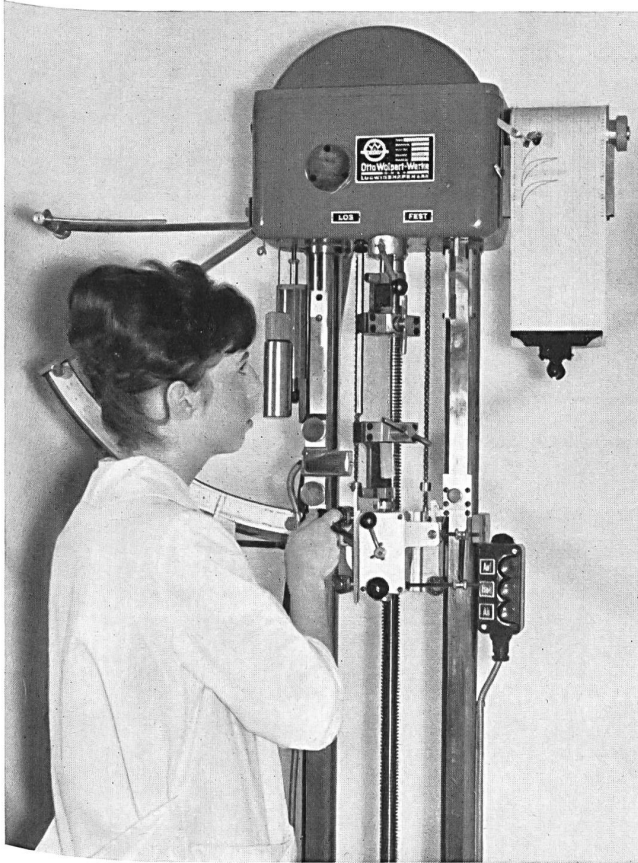
Type HE (HE = haute élasticité) fil simple, en plusieurs gros-seurs, torsion S ou Z, filé retors en différents numéros pour diverses fabrications.

Type NT (NT = no torque, c'est-à-dire sans tendance au vrillage), convient avant tout pour la confection de bas de dames.

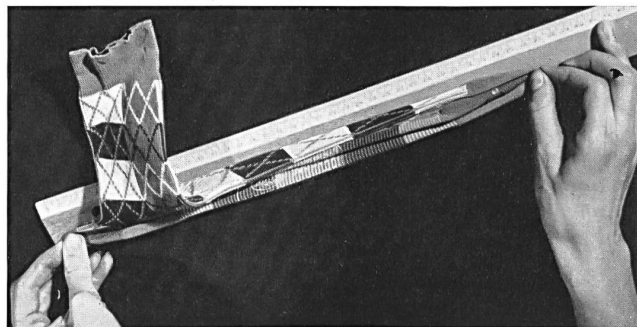
Type SET (SET = setting, c'est-à-dire élasticité restreinte, cependant sans modification du volume), pour pullovers, vêtements, lingerie, etc. Ce type de fil est vendu sous le nom d'« Héralanca-Set » (marque déposée).

Type SP (SP = sport), Il s'agit ici d'un filé à haute élasticité, destiné essentiellement à la fabrication de tissus pour pantalons de ski et de camping.

Contrôle des articles finis: un tissu pour pantalons de ski en filé « Héralanca » passe l'épreuve de l'extension



Contrôle de la capacité d'extension et de la contractilité du filé « Héralanca » au moyen de suspension de poids



Contrôle des articles finis: une chaussette « Héralanca » passe l'examen d'extension

Tous les types de filés « Hélanca » mentionnés ici sont livrables en qualité « soft » (douce) et « firm » (ferme). Les filés « soft » sont produits selon le procédé continu fausse torsion, tandis que les filés « firm » sont fabriqués par le procédé discontinu en trois stades.

Les filés « Hélanca » sont livrés aussi bien écrus que teints.

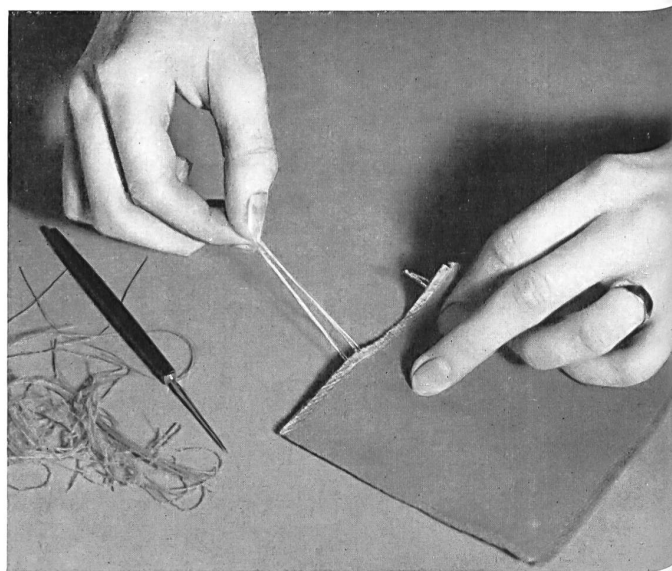
Les maisons Heberlein & Co AG, à Wattwil, et Heberlein Patent Corporation à New York contrôlent aujourd'hui près de 120 preneurs de licence dans 18 pays. Heberlein fabrique elle-

même les machines à « fausse torsion » nécessaires à la production des filés « Hélanca ». Celles-ci ne sont pas seulement destinées à l'usine de Wattwil, mais vendues aussi aux preneurs de licence. On trouve du reste aussi d'autres machines à « fausse torsion » que celles construites par Heberlein.

L'essor des filés « Hélanca » n'est nullement terminé en matière technique aussi bien qu'au point de vue commercial. Répartis sur la moitié du globe, les spécialistes de l'organisation Heberlein travaillent activement à l'amélioration et à l'expansion de la fabrication « Hélanca ».



Appareil servant à contrôler la tendance au boulochage d'un tissu en filé « Hélanca »



Contrôle des articles finis: préparation d'une éprouvette au test de boulochage



Examinée et testée, la bobine de filé « Hélanca » est prête

Photographies: Swissair et Heberlein & Co AG